

La consolidation du secteur de l'abattage en Grande-Bretagne affecte la disponibilité des services

Franks, J. R. (2024). The negative impacts of the restructuring of the abattoir industry in Great Britain on small abattoirs. *Outlook on Agriculture*

Cette étude analyse la transformation du secteur de l'abattage en Grande-Bretagne, une transformation qui n'est pas sans rappeler celle que vit présentement le Québec.

L'abattage est un service indispensable pour les éleveurs vivant dans des pays où il est interdit d'abattre à la ferme. En Grande Bretagne, le nombre d'abattoirs pour gros animaux (bovins, ovins, caprins, porcins) est passé de 1146 à 200 entre 1979 et 2020. L'auteur de cet article a inventorié les défis auxquels font face les abattoirs en Grande Bretagne. Parmi ceux-ci, notons la réglementation, les responsabilités administratives, les coûts fixes élevés principalement liés à l'augmentation de la valeur du foncier. Pour les petits abattoirs, le manque de main d'œuvre qualifiée acceptant d'assumer une grande variabilité saisonnière est criant, d'autant plus que ces habiletés sont recherchées par les plus gros abattoirs qui peuvent offrir de meilleures conditions. À ces enjeux s'ajoutent le fait que les peaux, traditionnellement gardées par les abattoirs, ne valent presque plus rien et que la moitié des abattoirs seulement affirment avoir des plans de relève – l'âge moyen des propriétaires étant de 56 ans. De leur côté, les gros abattoirs se sont spécialisés dans un nombre restreint d'espèces acceptées et ont augmenté leur volume de production et leur efficacité. Les abattoirs dits familiaux ont été progressivement remplacés par de grandes entreprises opérant plusieurs abattoirs et salles de découpe. Cette consolidation du secteur a fait en sorte que les petits abattoirs qui demeurent en opération ont dû élargir leur offre d'espèces abattues et se concentrer sur une clientèle constituée d'une multitude de petites fermes, multipliant de ce fait les petites transactions et les coûts associés. Le seuil de rentabilité semble se situer à environ 10 000 unités animales abattues par année, où une unité correspond à un bœuf, cinq moutons, deux porcs, cinq chèvres ou 3 chevreuils.

Pour la survie des petits abattoirs acceptant une plus grande variété d'espèces, l'auteur recommande le développement de points de chute où plusieurs éleveurs pourraient apporter leurs animaux afin d'optimiser les transports vers les abattoirs et de faire la même chose pour la redistribution des carcasses et des pièces découpées vers les clients après l'abattage. Il recommande aussi un meilleur soutien gouvernemental sous la forme d'un aide financière, une permission de faire inspecter les opérations d'abattage par vidéo plutôt que sur place, ainsi qu'une étude de marché pour une appellation « viande locale » réservée aux produits issus de circuits courts.

Les enseignements

On observe les mêmes tendances au Québec, où plusieurs petits abattoirs – non seulement pour les gros animaux mais aussi pour la volaille – ont déjà cessé leurs activités ou menacent de le faire dans les prochaines années. L'aide gouvernementale en soutien aux abattoirs régionaux est présente [au Royaume-Uni](#) comme [au Québec](#), mais cela n'empêche pas les défis de demeurer colossaux dans ce secteur, notamment au niveau de la rentabilité des opérations et de la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée. En ce sens, certaines innovations existent, comme un [projet pilote d'abattage à la ferme](#), mais elles demeurent marginales et ne concernent pour l'instant que le poulet. D'autres assouplissements sont attendus avec impatience par les acteurs : élargir les possibilités d'abattre à la ferme et pouvoir ramener ses animaux à la ferme pour les commercialiser, après les avoir fait abattre dans un abattoir de proximité.

Rédaction

[Marilou Ethier](#), [Pascal Genest-Richard](#),
[Patrick Mundler](#)

Ce bulletin vous est offert avec le soutien du
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec (MAPAQ)